

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 21 juin 2024

---

Le conseil municipal de la commune de Mont-Saint-Père, légalement convoqué, s'est réuni publiquement en Mairie le vendredi 21 juin 2024 à 19h00 sous la présidence de M. Gilles CORDIVAL, le Maire.

|                                      |                          |   |
|--------------------------------------|--------------------------|---|
| <b>Nombre de membres en exercice</b> | <b>Quorum</b>            | <b>Date de la convocation</b>             |
| 15                                   | 8                        | 14/06/2024                                |
| <b>Nombre de membres présents</b>    | <b>Nombre de votants</b> | <b>Date d'affichage de la convocation</b> |
| 10                                   | 12                       | 14/06/2024                                |

Présents : **Mmes** CARCEL Aurore et HOUPEAUX Caroline ;  
**MM.** AUBERT Alain, BAUDON Jérémy, BURLOT Jean-Pierre, CORDIVAL Gilles, DURR Edgard, GUICHARD Hervé, LOGEROT Sylvain, et PAUTROT Sébastien

Excusés : **MM.** MORLET Dominique (*pouvoir à LOGEROT Sylvain*)  
**Mme** MAGRÉ Sylvie (*pouvoir à PAUTROT Sébastien*)

Absents : **MM.** BAHIN Florian, GOJARD Erwan, Vallée William

Monsieur le Maire constate que **le quorum est atteint** et ouvre la séance à 19h00.

**A été désigné comme secrétaire de séance** : M. LOGEROT Sylvain

### Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

LE P.V de la séance du 12 Avril, par erreur, n'a pas été transmis aux membres du Conseil en temps et en heure. Il sera proposé pour approbation lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

## ORDRE DU JOUR

1. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
2. Demande d'intégration au marché de l'USEDA pour la fourniture de gaz
3. Questions diverses

## DÉLIBÉRATIONS

### **1. Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle**

M. le Maire expose qu'afin d'amortir le choc d'inflation et de soutenir le pouvoir d'achat des agents publics territoriaux, il est proposé aux collectivités locales de créer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dont le montant est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents dans le respect des plafonds définis réglementairement et selon des critères énoncés aux conseillers municipaux.

Présentation est faite du montant de cette prime pour chaque agent municipal concerné.

→ *Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### **2. Demande d'intégration au marché de l'USEDA pour la fourniture de gaz**

M. le maire explique que cette délibération est retirée de l'ordre du jour puisque la commune ne peut intégrer un marché en cours d'exécution. Cela sera possible au moment de son renouvellement au 01 janvier 2026.

## Questions diverses

### **1. M. Baudon , conseiller municipal, signale que, chemin de Verdilly, des tuyas dépassent sur la chaussée et le trottoir gênant la circulation des piétons et des voitures.**

→ Le propriétaire a déjà été contacté et il doit s'en occuper prochainement.

### **2. M. Ortensi signale que rue Léon Lhermitte, juste avant l'entrée dans Chartèves, le lampadaire endommagé par un accident de voiture a bien été remplacé mais ne fonctionne pas.**

→ La mairie va contacter l'USEDA et GTIE.

## Informations diverses

### 1. Subventions

- **Container maritime** : La demande de DETR (subvention d'Etat) a été acceptée. La demande d'API (subvention du département) devrait être accepté mais on est en attente du vote du budget du département. Nous n'engageons pas la dépense tant que l'on n'a pas cet accord. Le projet est donc reporté à 2025.
  - **Réfection de la rue David Nillet** : La demande d'APV (subvention du département) est également en attente du vote du budget du département.
  - **Subvention CARCT** : Il nous reste 19 000 euros sur l'enveloppe 1 du fonds de concours à dépenser avant le 30/06/2025)
2. **Salle des associations** : Le projet a été validé par la commission ERP donc le permis de construire a été accepté. Tout est ok pour un début des travaux en 2025
  3. **Facture RVM pour la falaise** : Le DGD a été fait par le secrétariat de mairie donc on devrait prochainement pouvoir payer.
  4. **Centenaire Léon Lhermitte** : les projets avancent bien et le programme est quasi bouclé. On entre dans la partie de demandes de subventions.
  5. **CAP'jeunes** : Nous avons reçu 6 candidatures et allons en retenir 4. Cette année l'accent sera mis sur le désherbage des rues et la rénovation de l'arrêt de bus place de la demi-Lune.
  6. **Canalisation dans les vignes** : Suite au sinistre, un expert est venu. Nous attendons son compte-rendu.

La séance est levée à 20h14.

Le secrétaire de séance,  
Sylvain LOGEROT

Le Maire,  
Gilles CORDIVAL.